

Opinion



D.R.

Francis Delpérée

Constitutionnaliste, membre honoraire de la Chambre des représentants et du Sénat, membre de l'Académie royale de Belgique

■ La disparition annoncée du Sénat engage une réflexion sur le fonctionnement du fédéralisme belge. Pourrait-il se muer en un Forum de la Fédération pour nouer des collaborations par-dessus nos frontières linguistiques?

Jusqu'à nouvel ordre, ces concertations se développent au sein du comité du même nom: des ministres fédéraux et fédérés se rencontrent de temps à autre pour débattre de questions d'intérêt commun. La structure est gouvernementale.

Pourquoi pas un nouveau Forum ?

Pourquoi ne pas imaginer un nouveau Forum? Lui serait composé de députés (fédéraux, communautaires et régionaux). Un mot d'ordre: donner aux élus de tout bord et de toute provenance l'occasion d'apporter leur pierre et leur expérience à un travail de coordination et de collaboration.

Le Forum se réunirait à intervalles réguliers. Il débattrait en toute liberté de questions transversales, par exemple des questions de climat, de mobilité et, pourquoi pas? de santé. Il serait attentif à la préservation de nos droits et libertés. Il s'attacherait à concevoir des protocoles d'accord entre les différentes collectivités politiques et à établir le calendrier de leur réalisation.

Le Forum pourrait concevoir des accords de coopération qui seraient soumis à l'approbation des entités concernées. Il devrait être en mesure d'élaborer des normes conjointes aux communautés et régions. Peut-être pourrait-il aussi participer au processus de révision de la Constitution.

Des cellules d'analyse prospective et d'évaluation législative accompagneraient le travail du Forum.

Pour tenir compte des difficultés que peut susciter la suppression programmée du Sénat, l'on se permet de dire: Prenons du recul et, en même temps, de la hauteur. Projetons-nous dans l'avenir. Essayons de répondre de manière lucide à cette question. Comment concevoir un modèle institutionnel qui, tel le Forum, tienne compte des leçons du passé, des difficultés d'aujourd'hui et des projets pour demain?

→ La présente opinion fera l'objet de deux éditoriaux publiés dans "La Revue générale" (2026, 1 et 2).

→ Titre original: "Le Sénat, à hue et à dia".

OPINION

Gratuité scolaire: on nous demande d'éteindre le chauffage pour acheter des crayons

■ Une mesure sociale sans financement adéquat n'est pas une politique. C'est une posture.



D.R.

Bruno Hendrickx

Directeur du collège Cardinal Mercier (Braine-l'Alleud)

La circulaire 9692 vient d'atterrir sur les bureaux des directions d'écoles. Elle annonce l'extension de la gratuité scolaire jusqu'en 5^e primaire l'an prochain, puis jusqu'en 6^e primaire l'année suivante. Une belle avancée, nous dit-on. Permettez-moi de formuler quelques réserves – poliment, mais fermement.

La gratuité pour tous est un principe qu'il serait malvenu de contester. Et c'est précisément ce qui en fait un si bel outil rhétorique: on peut y glisser n'importe quelle politique sans avoir à en justifier les modalités. Derrière ce slogan se cache une conception de l'égalité qui consiste à donner exactement la même chose à tout le monde – qu'on en ait besoin ou non. Ce n'est pas de l'égalité. C'est du nivellement. Nuance.

Les familles qui peinaient à acheter les fournitures scolaires avaient besoin d'un soutien ciblé. Le système a résolu ce problème avec l'élégance qui le caractérise: tout le monde reçoit la même chose, quelle que soit sa situation. Mission accomplie – sur le papier.

Faire plus avec moins de moyens

Voici ce que la circulaire n'affiche pas en première page concernant l'enveloppe dédiée à la gratuité des fournitures scolaires. En maternelle, passage de ± 60 € à ± 20 € (par élève), soit une baisse de 66%. En primaire, passage de ± 76 € à ± 25 € (par élève), soit une baisse de 68%.

On divise les budgets par trois et on étend la mesure. On demande aux écoles de faire plus, pour plus d'élèves, avec trois fois moins de moyens. Il faut saluer la cohérence.

À cela s'ajoute une inégalité que personne ne semble pressé de corriger: les subventions de fonctionnement (utilisées pour payer l'entretien, le chauffage, le mobilier...) pour l'enseignement fondamental tournent autour de ± 200 € par élève, contre ± 450 € pour le secondaire général. Ce déséquilibre ancien – héritage d'une époque où le primaire était considéré comme une simple antichambre avant la "vraie" école – se cumule aujourd'hui à une mesure présentée comme sociale. On construit sur du sable et on appelle ça bâtir.

En pratique, la baisse de l'enveloppe "gratuité" implique du matériel de moindre qualité, acheté au prix le plus bas possible. Et si ce bud-

get ne suffit pas, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) propose aux écoles de puiser dans leurs subsides de fonctionnement – ceux-là mêmes qui servent à payer le chauffage, l'entretien ou le mobilier. Autrement dit, on nous demande d'éteindre le chauffage pour acheter des crayons. On ampute le fonctionnement courant pour financer un "progrès". La logique est impardonnable, pour peu qu'on ne la regarde pas trop attentivement.

Le risque d'une école à deux vitesses

Enfin, les établissements disposant de relais extérieurs (associations de parents actives, soutiens locaux, fonds communaux, dons) pourront compenser ce que la dotation publique ne couvre plus. Les autres se débrouilleront avec ce qu'ils ont. La mesure censée réduire les écarts entre écoles risque donc, dans les faits, de les accentuer. C'est un exploit que peu de politiques publiques parviennent à réaliser avec autant de discrétion.

Alors, que demandons-nous? Deux options honnêtes – et une seule exigence: la cohérence.

1) Subsidier les écoles fondamentales à la hauteur du secondaire. Si la FWB veut une gratuité réelle et digne, qu'elle s'en donne les moyens budgétaires. Une mesure sociale sans financement adéquat n'est pas une politique. C'est une posture. 2) Ou, du moins, annuler cette gratuité imposée et restituer aux écoles leur capacité à organiser la solidarité via les conseils de participation, qui connaissent les réalités des familles. La solidarité de proximité vaut infiniment mieux qu'une solidarité décrétée depuis un bureau – sans budget, et sans contact avec le réel. De plus, cela permettrait une belle économie à la FWB.

Il ne s'agit pas de critiquer la gratuité en soi, mais cette gratuité-là: mal financée, appliquée à la hache, construite sur un dogme plutôt que sur une analyse, et présentée comme une avancée sociale tout en organisant, silencieusement, une régression pédagogique.

On fabrique de l'inégalité avec les meilleures intentions du monde. C'est sans doute la forme d'injustice la plus difficile à combattre – celle qui se drape dans les principes pour éviter d'avoir à répondre des conséquences.